



AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

Plus de 13.000 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et ti

La Présidente



Bruxelles, le 13 août 2023

Monsieur le Directeur,

Nous avons été sidérés par le contenu du message de la cheffe de l'unité PMO Communication, et ce tant sur la forme que sur le fond.

1. Sur la forme

Il apparaît en effet que, s'agissant de la collaboration, nous n'avons pas les mêmes dictionnaires. Pour nous, la collaboration c'est l'acte de travailler ou de réfléchir ensemble pour atteindre le même but. La collaboration est un processus par lequel deux parties s'associent pour effectuer un travail intellectuel pour parvenir à des objectifs communs.

Pour vous, il apparaît dans le message en question que votre interprétation de ce terme est fort différente: en effet, en résumé, le message dit: vous pouvez faire toutes les propositions que vous jugez utiles, mais nous n'en tiendrons de toute façon pas compte et nous ne changerons rien à nos projets.

Devant ce constat navrant et inacceptable pour nous, je ne vois aucun sens à poursuivre notre soi-disant «collaboration» avec le PMO en général.

Nous ne pouvons continuer à travailler dans un tel climat de mépris à l'égard des pensionnés.

Je vous rappelle en effet qu'il avait été convenu et confirmé par vous-même que l'AIACE serait associée à l'élaboration des nouvelles initiatives et qu'elle serait consultée afin de faire connaître les besoins des pensionnés. Or, dans le cas présent, l'AIACE n'a pas eu l'occasion de faire connaître sa position avant la mise en ligne de la nouvelle page d'accueil. Celle-ci a été mise en place moins de 2 jours après cette annonce. Une telle période ne peut en aucun cas être considérée comme valable pour se prononcer. Ce n'est pas une consultation, c'est un diktat, un fait accompli et non une demande de contribution.

Il y a eu un accord formel entre vous et moi disant que nous sommes conscients de notre côté de la nécessité de progresser vers le paperless et que de votre côté vous êtes en train de réfléchir à la mise en place d'une délégation pour faciliter l'accès au RCAM en ligne des personnes plus vulnérables **et que d'ici là RIEN NE CHANGERAIT**. Cela a été écrit,

répété et acté en réunion bilatérale et en public devant le CA en présence de la DG HR et des Administrations des autres Institutions.

2. Sur le fond

Je rappelle que nous avons bien précisé que nous n'avions aucune objection à la promotion de PMO Mobile. Mais quant à en faire, pratiquement, l'option par défaut, c'est aller un pont trop loin. Nous continuons en permanence à encourager les pensionnés qui n'ont pas encore de compte EU Login ou qui ne l'utilisent pas, à sauter le pas. Votre initiative de simplification des procédures va également dans ce sens.

Depuis que nous avons informé nos membres de la nouvelle page d'accueil, nous recevons déjà de très nombreuses réactions négatives. Contrairement à ce que semble indiquer le message de l'unité Communication, nous ne traiterons pas les messages qui s'adressent au PMO, mais pas à nous.

Il est donc primordial de laisser aux pensionnés le choix de la filière. C'est pourquoi, afin de limiter les dégâts qui sont hélas déjà un fait, nous ne pouvons que répéter nos demandes, à savoir que le message dans le cadre bleu clair soit reproduit en caractères nettement plus grands et que les mots «devez/need» soient remplacés par «souhaite/wish » (par exemple).

Un autre passage du message de l'unité Communication nous a inquiétés. Il semble sous-entendre que le RCAM en ligne disparaîtrait dès que les fonctionnalités actuellement encore manquantes dans PMO Mobile seraient intégrées.

Les éléments justificatifs du PMO Mobile par l'unité PMO-Communication sont très largement exagérés, pour ne pas dire du greenwashing.

- L'utilisation d'un téléphone portable réduit à elle seule l'empreinte carbone jusqu'à 80 fois par rapport à l'utilisation d'un ordinateur (alors que c'est 7 fois selon des sources fiables).
- Ne pas scanner les pièces justificatives, les recevoir par courrier électronique, les sauvegarder localement et de ne pas les télécharger dans le RCAM en ligne réduit considérablement l'utilisation du serveur et la consommation d'énergie. On additionne ici un mélange de plusieurs circuits différents et non comparables !

Les réactions négatives des membres ne se sont pas fait attendre, toutes dans le même sens.

Cela ne tient pas compte de l'environnement des pensionnés : mauvaise vue, pas toujours de smartphone (un simple GSM suffit pour obtenir un accès EU Login), équipement informatique limité, non reconnaissance de ceux qui ont fait l'effort de s'adapter au RCAM en ligne, etc.

En conclusion, je déplore qu'en plein milieu de l'été, le PMO nous impose un nouveau système avec le PMO mobile qui va de fait décourager nombre de

ceux qui utilisaient depuis des années le RCAM en ligne et donc avoir l'effet exactement inverse.

Si cela devait se confirmer, je peux vous assurer que les pensionnés se tourneront à nouveau et massivement vers la filière papier, ce qui est exactement l'inverse de l'objectif que vous souhaitez atteindre.

Quel échec cela serait aussi pour l'image moderne que le PMO souhaite se doter.

Lancer une telle nouveauté en pleine période de vacances, dans la précipitation, une fois de plus, et sans aucune information aux personnes concernées est un procédé que nous jugeons inacceptable.

Nous souhaitons donc instamment conserver le libre choix entre le RCAM en ligne et PMO Mobile.

Dominique Deshayes

(signé)

Copies: Mme Chepischeva
M. Roques
MM. Carvounis, Hespel